

Commune de SAINT VICTOR

Séance du 12 octobre 2024

Le samedi douze octobre deux mil vingt-quatre à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER.

Absent : Jessica MOTTIN pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL ; Bernard MAGNOULOUX pouvoir à Patrick MARGAND ; Tanguy ANTRESSANGLE ; Jean-Marc COULAUD, Axel CABLÉ.

OBJET : Décision budgétaire modificative n°2

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, et avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal valide la décision budgétaire modificative suivante :

INVESTISSEMENT

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 8

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2151 (21) - 103 : Réseaux de voirie	35 000,00 €		
2313 (23) - 126 : Constructions	- 35 000,00 €		
Total Dépenses	00,00 €	Total Recettes	

Certifié exécutoire par Alain MESBAH-SAVEL, le Maire,

Compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 14 octobre 2024 et de la publication le 14 octobre 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL



